

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice : 28
- Présents : 24
- Votants : 28
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) :
- Absent(s) :

DEL 2020_106

L'an deux mil vingt, le 8 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Aimon Céline, Audé Laurent, Baumgarten Christian, Biraud Vanessa, Bourdier Christine, Cousset Alain, Daguts Karine, Didier Emilien, Dobirot Philippe, Dumortier Roselyne, Fleuriaux Elvire, Garnier Céline, Gomes-Teixeira François, Guillorit Mikaël, Guillot Sandrine, Hipeau Gaëlle, Le Bars Arlette, Lecullier Lysiane, Magne Didier, Martinez Olivier, Melin Nicole, Noizet Michel, Rivault Pierre, Rouxel Patricia, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trochon Patrick, Zapata Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DAGUTS Karine, pouvoir à Patrick TROCHON
GOMES François, pouvoir à Evelyne THIBAULT
NOIZET Michel, pouvoir à Didier MAGNE
HIPEAU Gaëlle, pouvoir à Patricia ROUXEL

Date de convocation :

Le 2 décembre 2020

Date d'affichage :

Le 2 décembre 2020

Excusé(e)(s) :

Absent(e)(s) :

Secrétaire de séance : Christine BOURDIER

Fait à Aigondigné,
Le 8 décembre 2020
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

Délibération 2020_106: FINANCES

Objet : Demande de subvention au titre des « 1000 Chantiers » Accessibilité d'un cimetière communal

La commune pourrait encore bénéficier de deux dossiers de subvention au titre du dispositif « 1000 chantiers » du Département qui finance à hauteur de 50 % (dans la limite d'une dépense de 10 000 € HT) des investissements de la commune.

Il est donc proposé de demander une subvention pour l'aménagement de l'accessibilité du cimetière de Mougou. Les cimetières sont concernés par les agendas d'accessibilité que les communes avaient rédigés en 2015 au titre des installations ouvertes au public.

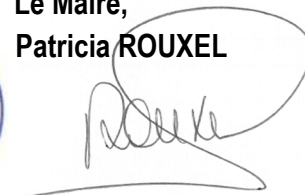
DEPENSES		RECETTES	
Accessibilité cimetière	9 961,10€	Département - Dispositif de soutien à l'investissement local	4980,55€
		Autofinancement	4980,55€
TOTAL HT	9961,10€	TOTAL HT	9961,10€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de son plan de relance intitulé « 1000 chantiers » pour la mise en accessibilité du cimetière de Mougon
- Approuve le plan de financement ci-dessus défini
- Dit que les crédits sont inscrits au budget



Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État